



INSCRIPTION – COURS DE FORMATION CONTINUE

Nom:

Adresse:

Portable:

Prénom:

Code postal:

Téléphone:

Né(e) le: sélectionnez une date

Localité:

E-mail

Profession actuelle:

Demande d'inscription pour les cours de formation continue suivants :**Début du cours:** Le(s) cours de :

h sélectionnez une date

Tarif des cours :
CHF 27.-/heure
(Sauf exception mentionnée) Le(s) cours de :

h sélectionnez une date

 Le(s) cours de :

h sélectionnez une date

Merci de cocher cette case si vous êtes actuellement en formation à Epidaure

Payement : en 1x, sur facture net à réception : CHF total (introduire le montant total du/ des cours)

Une facture vous sera envoyée, dès réception de votre inscription confirmant votre inscription définitive.

L'annulation d'une inscription peut néanmoins être demandée **jusqu'à 14 jours** (date de réception) avant le début d'un cours ou pour un ensemble de cours sous forme écrite et **75%** du prix total des cours vous seront remboursés. Passé cette date, aucun remboursement ou dispense de paiement ne sera accordé.**Support de cours** : téléchargeable en version informatique sur l' « espace connexion » réservée à l'étudiant. Le support est disponible au min. 3 jours avant le début du cours.**Pour votre inscription, prière d'envoyer :**

- Ce bulletin d'inscription rempli et signé (soit par courrier ou par e-mail)
- Une copie de votre pièce d'identité (si c'est votre 1^{ère} inscription)

Lieu et date :

Signature de l'étudiant (**signature à la main !**):

Il est précisé que par sa signature, l'étudiant confirme avoir pris connaissance des conditions générales et de toutes les autres dispositions figurant au dos de la présente et les accepter.

Comment avez-vous connu l'école ?

- Recommandation
 Presse/magazine (lequel) :
 Salon (lequel): sélectionnez un salon
 Internet : Google-recherche libre

- Internet :
 local.search
 Autre :



Contrat étudiant / Ecole Epidaure

1. Condition générales

L'école Epidaure est ouverte à toute personne majeure et responsable.

Epidaure offre différentes possibilités répondant aux besoins individuels de chaque étudiant : se former en visant un titre reconnu, suivre une formation continue ou participer à un ou plusieurs modules de cours selon un choix personnel.

L'étudiant désireux de s'investir dans l'acquisition d'une formation à Epidaure se présente pour un entretien préalable avec l'école. Suivant l'évaluation d'Epidaure sur la motivation et le potentiel de l'intéressé, l'école lui communique l'acceptation ou le refus de son dossier.

Une formation complète demande une implication personnelle importante. Epidaure encourage les étudiants à prévoir le temps nécessaire pour effectuer les travaux individuels à domicile et attend de leur part une présence importante aux cours.

Epidaure s'engage à soutenir l'étudiant durant sa formation pour autant qu'elle soit informée de ses besoins dès que possible et que des solutions soient envisageables.

Afin de garantir un climat de confiance nécessaire au bon déroulement des cours, les étudiants et Epidaure s'engagent à maintenir la confidentialité des données personnelles de chacun ainsi que du contenu des cours.

L'utilisation et la diffusion des supports de cours à d'autres fins que la formation au sein de l'école sont interdites. Toutefois, Epidaure accepte toute forme de collaboration pour autant qu'elle soit consultée au préalable. Toute forme de publicité, commerce ou vente de produits sont interdits dans le cadre de l'école et pendant la diffusion des cours sauf autorisation spéciale de la direction.

L'étudiant s'engage à prendre soin du matériel et du mobilier mis à sa disposition. Le coût de remise en état ou de remplacement des éventuels dégâts causés par sa faute ou sa négligence sera à sa charge.

Epidaure se réserve le droit de publier dans ses documents d'information tout public, en version papier et sur Internet, des photographies ou des vidéos de ses enseignants et de ses élèves prises dans le cadre de ses activités.

La direction se réserve en outre de procéder à des modifications des présentes conditions générales.

2. Inscription – annulation d'inscription

Toute inscription pour un cours est obligatoire. Par sa signature, l'étudiant confirme sa participation pour le cours choisi. L'inscription oblige à payer l'écolage.

Une facture vous sera envoyée, dès réception de votre inscription confirmant votre inscription.

L'annulation d'une inscription peut néanmoins être demandée **jusqu'à 14 jours** (date de réception) avant le début d'un cours ou pour un ensemble de cours sous forme écrite et 75% du prix total des cours vous seront remboursés. Passé cette date, aucun remboursement ou dispense de paiement ne sera accordé. En cas de non-annulation ou de non-présence, le cours est dû dans son intégralité.

3. Conditions de paiement

L'écolage est payé sur facture net à réception de la facture.

L'élève peut à tout moment modifier son choix et opter pour une facturation mensuelle. En cas de paiement par mensualités, le montant dû est majoré de 5% pour un échelonnement sur douze mois, de 9% pour un échelonnement sur vingt-quatre mois, de 14% pour un échelonnement sur trente-six mois et de 19% pour un échelonnement sur quarante-huit mois. Le montant total dû sera calculé au moment de la conclusion du contrat et réparti au pro rata en fonction du nombre de mensualités choisies.

Toute inscription à des cours supplémentaires autres que ceux prévus dans l'accord de base sera facturée au tarif de Fr. 27.- de

l'heure, payable sur facture, dix jours avant le début des cours. Epidaure peut facturer des frais de rappel en cas de retard de paiement. Ceux-ci sont arrêtés à 20 francs. Le non-paiement de l'écolage n'est pas considéré comme une annulation des cours.

L'inscription à l'examen final du module de formation suivie s'élève à Fr. 150.-.

En cas de paiement par mensualités, le défaut de paiement d'un terme contractuel entraînera, après un seul et unique rappel d'usage, l'exigibilité immédiate de solde du contrat ; en outre, une pénalité équivalente à 10% du solde encore dû, sera automatiquement exigée, à titre de clause pénale.

Tout frais de correspondance adressé au défaillant pour l'inviter à assurer le paiement des sommes restées impayées 15 jours après l'échéance du terme, tout honoraire d'avocat, tout droit et émoluments d'huissiers de justice pour cette intervention en vue du recouvrement des sommes non payées à l'échéance convenue, seront à la charge du défaillant, en sus des intérêts exigibles.

4. Organisation des cours

En cas de nécessité organisationnelle, Epidaure se réserve le droit de reporter ou ajourner un cours à une date ultérieure et ce, sans remboursement partiel ou complet.

En cas d'annulation du cours par Epidaure, les montants versés sont restitués intégralement.

Pour des raisons d'organisation, il est fixé un nombre minimal de participants afin que chaque cours puisse avoir lieu. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Si le nombre de participants est insuffisant, le respectif cours sera ajourné.

Dans la mesure du possible, Epidaure confirme les dates d'un cours 15 jours avant son début.

Les absences ne peuvent pas être récupérées.

5. Modification des programmes et des prix

Epidaure a pour but de satisfaire les normes et exigences au niveau de la législation suisse ainsi que celles édictées par toutes les autorités concernées par la santé publique et les associations professionnelles. Pour cette raison, Epidaure se réserve la possibilité d'adapter, de modifier son programme et le contenu de ses cours à chaque fois qu'elle le juge nécessaire afin de préparer les étudiants conformément aux normes en vigueur.

6. Validation des cours

La validation du cours suivie est possible uniquement si :

- L'étudiant a participé au minimum à 90% des cours ;
- L'intégralité du paiement du cours ou de la formation a été effectué ;
- L'étudiant s'est impliqué activement dans son cursus de formation et a rempli les conditions propres à chaque cours suivi. Epidaure se réserve le droit d'accepter ou de refuser des équivalences de cours acquises à l'externe de l'école. Ceux-ci doivent s'être déroulés au maximum 3 ans avant l'entrée en formation et être suivis d'une pratique professionnelle régulière. Dans tous les cas, ces demandes doivent être motivées par écrit et justifiées par une attestation.

La fin du cours est validé par une attestation détaillée de suivi de cours pour autant que l'étudiant ait respecté tous les points de ce contrat.

7. Exclusion d'un cours

En cas d'arrivées tardives fréquentes, d'absences répétées, d'indiscipline ou de tout autre comportement perturbateur ou contraire aux moeurs et à la morale, Epidaure se réserve le droit de renvoyer définitivement l'étudiant en motivant sa position.

L'entier de la finance d'inscription reste due.

8. For et droit applicable

Toutes les relations juridiques avec Epidaure sont soumises au droit suisse. Le for est Yverdon-les-Bains.